

La Presse Favors the South Shore Free Port

THE FOUR TOWNS WOULD BECOME A BIG CITY, AS LARGE IN PROPORTION AS BROOKLYN IS TO NEW YORK.

"La rive Sud, entre Longueuil et Saint-Lambert, agit depuis quelque temps l'idée de devenir port franc. Ces ports ont l'avantage de recevoir sans droits de douane toutes les marchandises importées de l'étranger, de les transformer, de convertir, en entrepôt, la matière première en produits manufacturés. Si elles sont expédiées à d'autres parties du Canada, elles s'acquittent le fire qu'au port d'arrivée. Si elles sont dirigées sur l'étranger, elles ne paient rien du tout.

"On comprend l'énorme avantage que possède un port franc pour la manufacture, puisqu'un établissement est dispensé de déboursier les droits de douane, qui pouvant se monter à cent mille dollars à la fois, tant que ses produits ne sont pas vendus, et de ne pas les payer du tout s'ils sont placés en dehors du pays.

Aujourd'hui, le gouvernement est obligé de tenir des officiers spéciaux dans chaque manufacture qui a la permission de fabriquer en entrepôt. En groupant plusieurs de ces maisons dans les limites d'un port libre, les frais de contrôle seraient considérablement diminués.

"Il faut, naturellement, inclure le territoire destiné à ces fins et qui pourra contenir autant de milles que les développements le requerront. L'espace entre Longueuil, Saint-Lambert, Laprairie et Saint-Hubert est

considérable. Ce terrain peut devenir le siège d'une ville grande en proportion de Brooklyn par rapport à New York.

"Il n'y a pas de ports francs en Amérique, mais il y en a beaucoup en Europe. C'est cette qualité qui a fait une si grande ville de Hambourg, en Allemagne.

"M. Henry Dalby vient de publier des articles fort remarquables et fort intéressants sur ce sujet dans le 'South Shore Press,' de Saint-Lambert."

(Translation.)

Under the caption, "The Project of a Free Port from Longueuil to St. Lambert," "La Presse" says:

"The South Shore, between Longueuil and St. Lambert, has started the idea of becoming a free port. These ports have the advantage of receiving without customs duties all goods imported from abroad, to transform them, to change, in bond, the raw materials into the finished products. If they are reshipped to other parts of Canada duty is paid on delivery. If they are directed abroad, there is nothing to be paid.

"The enormous advantage which a free port has for manufacturers can be understood inasmuch as a firm is not called upon to pay duty charges which sometimes may be as high as